

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Nomination Représentant du personnel Commission administrative paritaire*

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

### **Arrêté du 30 janvier 2015 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès du directeur des ressources humaines relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi**

NOR : ETSR1581473A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi ;

Vu la demande de M. Thierry LESTRADE-GONZALES, notifiée le 21 janvier 2015, portant démission de son mandat de membre titulaire du comité technique d'administration centrale,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Lydie VINCK, affectée à la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), est nommée membre titulaire au comité technique d'administration centrale, en remplacement de M. Thierry LESTRADE-GONZALES, sur la liste présentée par l'organisation syndicale UGFF-CGT, à compter du 1<sup>er</sup> février 2015.

#### Article 2

Mme Laurence BUISSON, affectée à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), est nommée membre suppléant au comité technique d'administration centrale, en remplacement de Mme Lydie VINCK, sur la liste présentée par l'organisation syndicale UGFF-CGT, à compter du 1<sup>er</sup> février 2015.

#### Article 3

Le directeur des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 30 janvier 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des ressources humaines,*  
J. BLONDEL